

Débat sur les Orientations Budgétaires (DOB)

- 2015 -



Mairie de Clohars-Carnoët
Place Général de Gaulle
29360 - 02 98 71 53 90 - [ww.clohars-carnoet.fr](http://www.clohars-carnoet.fr)

Ville de Clohars-Carnoët

Le Débat d'Orientation Budgétaire est une étape obligatoire de la procédure budgétaire, associant, dans un souci de transparence, l'ensemble des élus du Conseil municipal, à la réflexion financière. Ce débat, obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants, intervient dans les deux mois qui précèdent la séance du Conseil municipal chargée d'adopter le budget primitif.

Pour 2015, le Conseil Municipal du vendredi 27 février examinera le D.O.B et se réunira le 9 avril pour voter le budget primitif 2015.

Ce débat ne fait pas l'objet d'un vote.

Afin de préparer ce débat, vous trouverez ci-joint un ensemble de données vous permettant :

- de prendre connaissance des dispositions et des orientations budgétaires prévues pour l'exercice 2015.
- de prendre connaissance des orientations de la loi de finance 2015.
- d'apprécier les évolutions financières constatées en 2014 et prévisionnelles pour 2015

Pour rappel, la population légale était en 2014 de 4 202 habitants et la population DGF de 5 573 habitants. Les chiffres présentés dans les différents tableaux depuis 2000 sont issus des données disponibles sur le site de la DGCL* au lien suivant : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales-communes>
Les chiffres présentés au titre de 2014 sont issus du compte administratif provisoire.

* Direction Générale des Collectivités Locales.

SOMMAIRE

I - INTRODUCTION : LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	4
1. Contexte national et international	4
2. Particularités des communes touristiques	5
3. Les principaux indicateurs économiques pour 2014/2015	6
II - LES INDICATEURS FINANCIERS DE LA COMMUNE	7
III - LES ORIENTATIONS 2015	12
1. Hypothèses sur les recettes de fonctionnement	12
2. Hypothèses sur les dépenses de fonctionnement	12
3. Hypothèses sur les dépenses d'équipement	13
4. Les axes d'action 2015 de la commune	13
5. Estimation des dépenses et des recettes d'investissement 2015	14

I - INTRODUCTION : LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

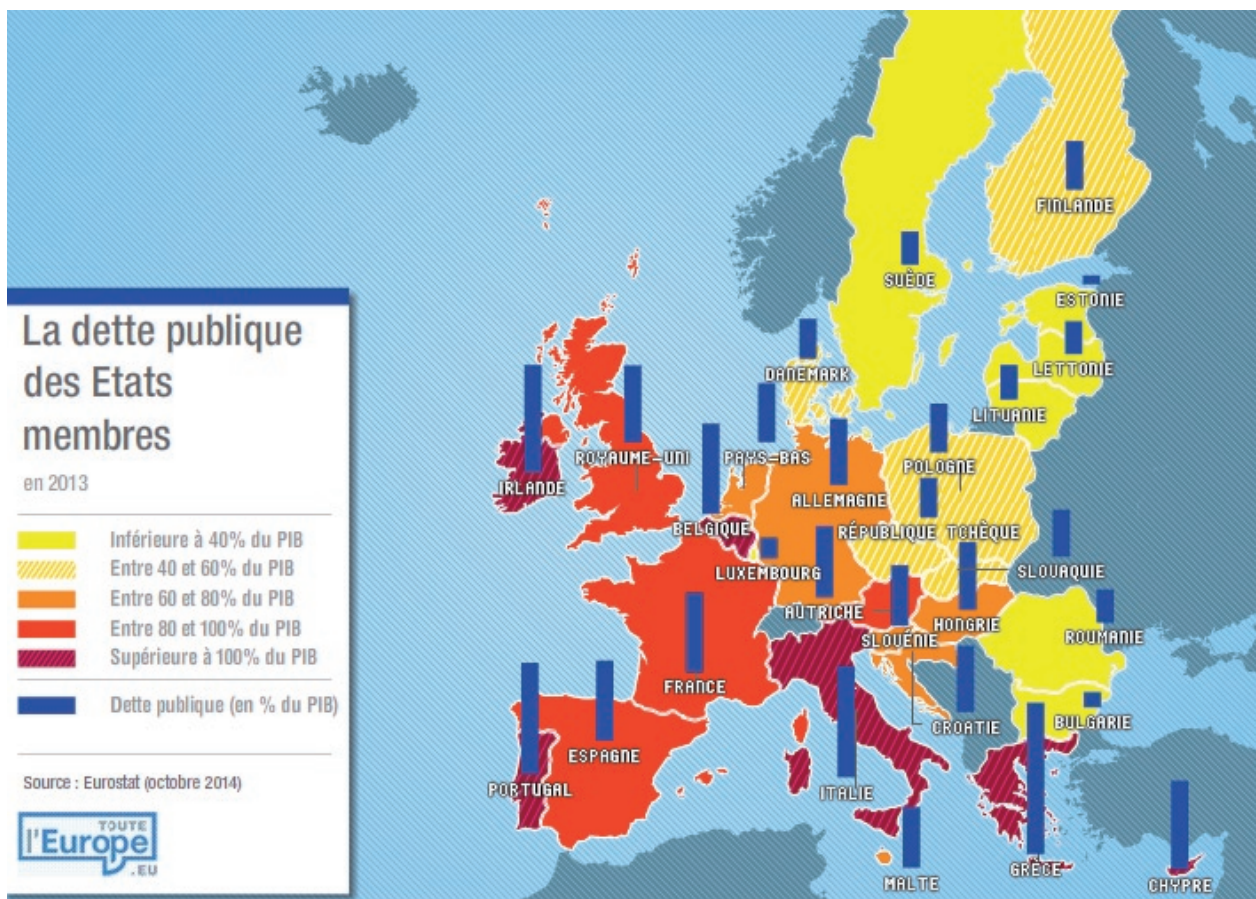
1. Contexte national et international

L'été 2014 aura été caractérisé par la montée des risques géopolitiques (Syrie, Ukraine, conflit Israélo palestinien...) mais aussi par l'augmentation du risque de déflation dans la zone euro.

La situation économique mondiale n'a pas montré d'amélioration pendant l'été. Les Etats-Unis et les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) restent les pays qui résistent le mieux, avec une croissance qui devrait rester dynamique.

A l'inverse, la zone euro est en retrait et la croissance stagne. Les perspectives à court terme restent dégradées et la croissance européenne ne devrait pas dépasser 0.8% en 2014. L'inflation de la zone euro est à la baisse, aux alentours de 0.3% en août.

Depuis la crise de la zone euro de l'automne 2011, la France, comme l'ensemble de la zone euro, traverse une période de croissance atone. Après 0.3% en 2012 et 2013, la croissance stagnerait de nouveau à 0.4% en 2014. Le taux de chômage français est, au second trimestre 2014, de 9.7% (source INSEE).



En France, la dette publique s'élèvera en 2015 à 97,2% du PIB et se répartira pour l'essentiel entre l'Etat (77,9%), les administrations sociales (10,4%) et les collectivités locales (8,9%).¹

2. Particularités des communes touristiques

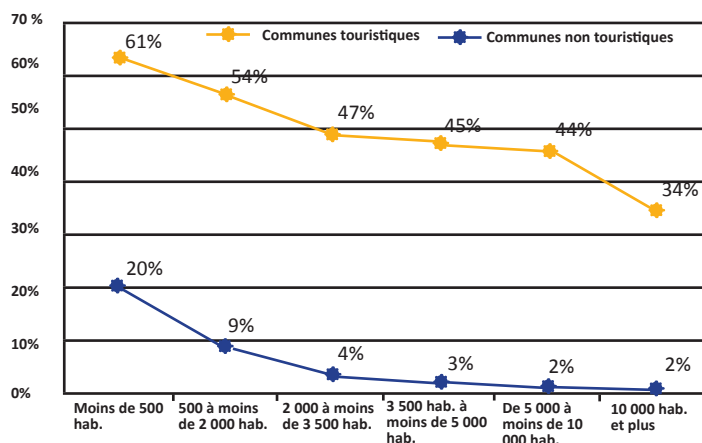


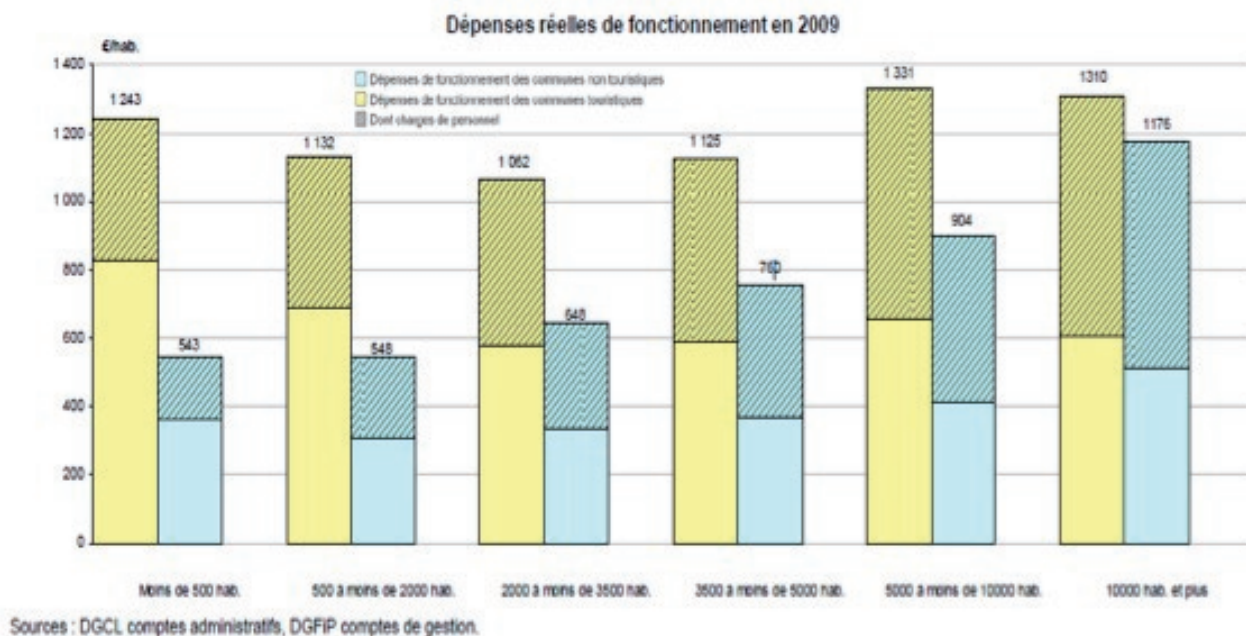
2 199 communes, soit 6% des communes de métropoles, sont considérées comme des communes « touristiques » (au sens de l'article L2334-7 du CGCT). L'activité touristique leur procure des recettes plus élevées et induit également des charges proportionnellement plus importantes. L'endettement rapporté à la population est important mais rapporté à l'épargne brute, il est du même ordre que dans les autres communes.

Ce qu'il faut retenir :

- Un nombre de résidences secondaires important

Poids des résidences secondaires dans les logements





- Des dépenses de fonctionnement élevées, près de 2 fois supérieures à celles des autres communes, pour les communes < 10 000 habitants du fait de l'afflux de population en haute saison nécessitant davantage de moyens et de personnel (Clohars : 871€/hab en 2009 ; 994€/hab en 2013)
- Un niveau d'équipement plus important « surdimensionné » pour les besoins de la population permanente, entraînant un surcroît de charges
- Des ressources fiscales par habitant 2 fois plus fortes
- Toutes tailles confondues : un niveau de recettes supérieur à la moyenne des autres communes
- Une structuration des budgets de fonctionnement identique entre communes touristiques et non touristiques
- Un effort d'investissement par habitant d'autant plus important que la commune est petite
- Un recours à l'emprunt, rapporté au nombre d'habitants, 2 fois plus fort
- Un délai de remboursement de la dette, comparable à l'ensemble des communes ²

3. Les principaux indicateurs économiques pour 2014/2015

a. Les éléments de la loi de finances 2015 (18/12/2014)

- Un objectif prioritaire d'assainissement des finances publiques
- Plan d'économie de 50Md€ sur 2015-2017 avec comme objectif de ramener le déficit de 4,1% du PIB en 2015
- Un contexte macroéconomique contraint
- Soutien à l'économie, l'emploi et la croissance conforté
- Baisse des dotations de l'Etat et montée en puissance de la péréquation verticale (hausse de la DSR, DSU et DNP) et horizontale (FPIC), abondement de 200M€ de la DETR

b. Les éléments de cadrage

- Prévision de croissance : 1% ; inflation : 0,9%
- Baisse des dotations de 3,67Md€ en 2015 aux collectivités soit 1,9% des recettes nettes de fonctionnement des collectivités, portant essentiellement sur la DGF
- Soutien à l'investissement local avec relèvement du taux de FCTVA de 15,761% à 16,404% à compter du 01/01/2015 (capacité d'investissement supplémentaire estimée à 250M€ à l'horizon 2017)
- Pérennisation du fonds d'amorçage en faveur de la mise en place des rythmes scolaires (400M€ rentrée 2015)
- Revalorisation des valeurs locatives foncières de 0,9%.³

c. Focus sur le « panier du maire »

- A la fin du 1^{er} semestre 2014, l'indice de prix des dépenses communales est plus dynamique que l'inflation hors tabac (écart de 0,8 point), le constat est sans équivoque : l'inflation réellement supportée par les communes est nettement supérieure à celle mesurée par l'indice des prix hors tabac.⁴

	1999 - 2013	2 ^e trimestre 2014	
	Évolution annuelle moyenne	Valeur de l'indice (Base 100 au 1 ^{er} trimestre 1999)	Évolution sur les 4 derniers trimestres
Indice de prix des dépenses communales	+ 2,2 %	139,2	+ 1,4 %
Indice de prix des dépenses communales hors charges financières	+ 2,6 %	147,6	+ 1,8 %
Indice des prix à la consommation hors tabac	+ 1,6 %	126,3	+ 0,6 %

Faits marquants : indices dont le poids est important dans la composition de l'indice :

- Le prix des dépenses de personnel : GVT positif et hausse du taux de la contribution employeur à la CNRACL (retraite): 2012 : +0,1pt ; 2013 : + 1,45pt ; 2014 : 1,55pt ; 2015 : +0,1pt. Cette hausse va se poursuivre chaque année jusqu'en 2020.
- Les coûts de la construction dont l'évolution est très limitée seulement depuis 2014 voire en baisse sur le dernier trimestre

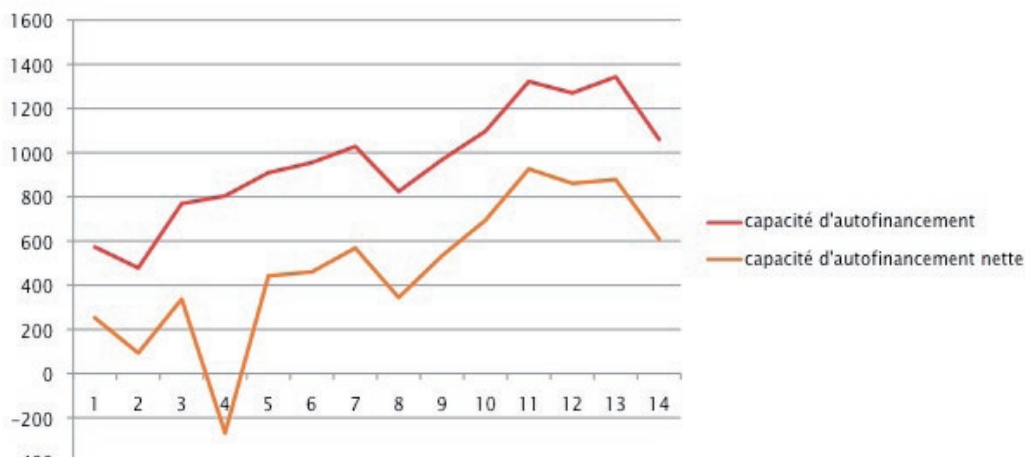
Indices dont le poids est faible dans la composition de l'indice global mais qui sont fortement volatiles :

- Les taux d'intérêts
- Les combustibles et carburants
- Les postes de dépenses communication et matériel informatique

II - LES INDICATEURS FINANCIERS DE LA COMMUNE

La situation de l'épargne

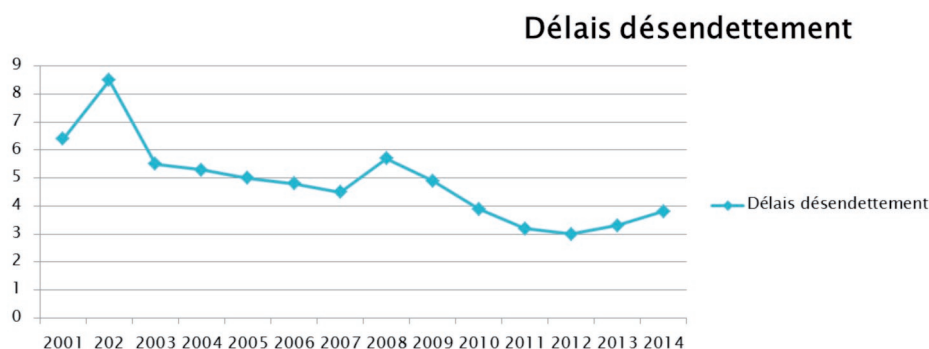
L'épargne nette estimée en 2014 (environ 600K€) permet de maintenir une capacité d'autofinancement conséquente.



La situation de la dette

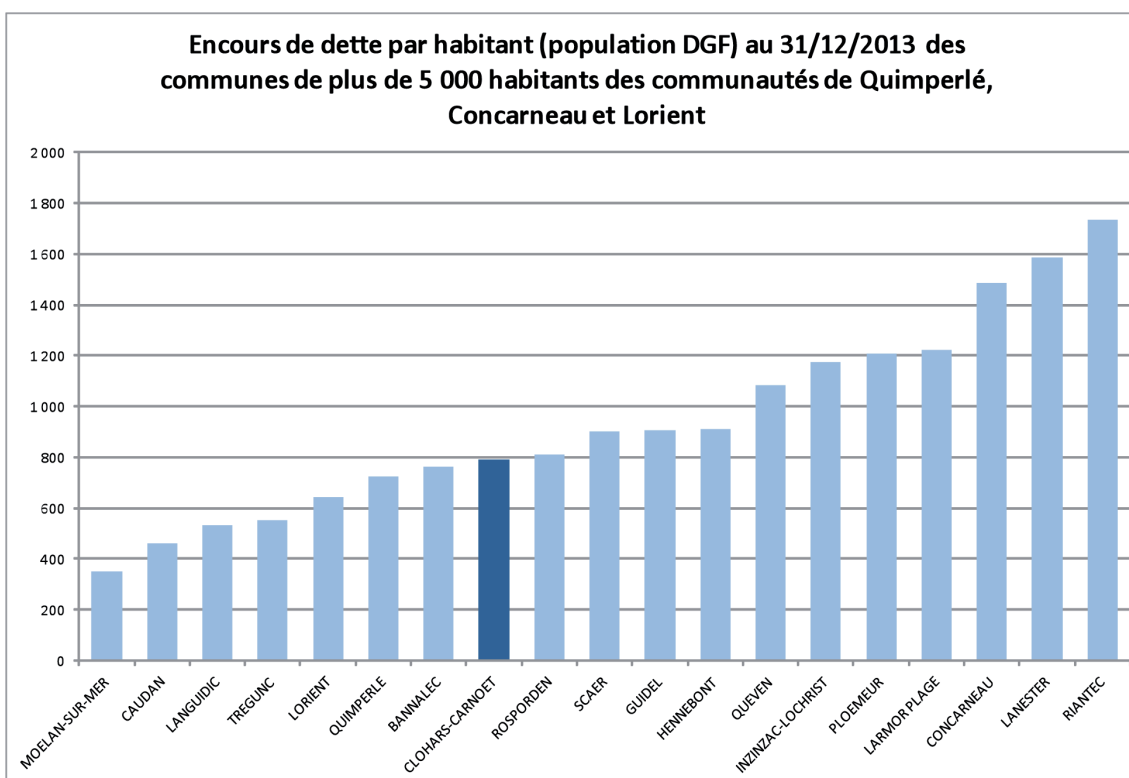
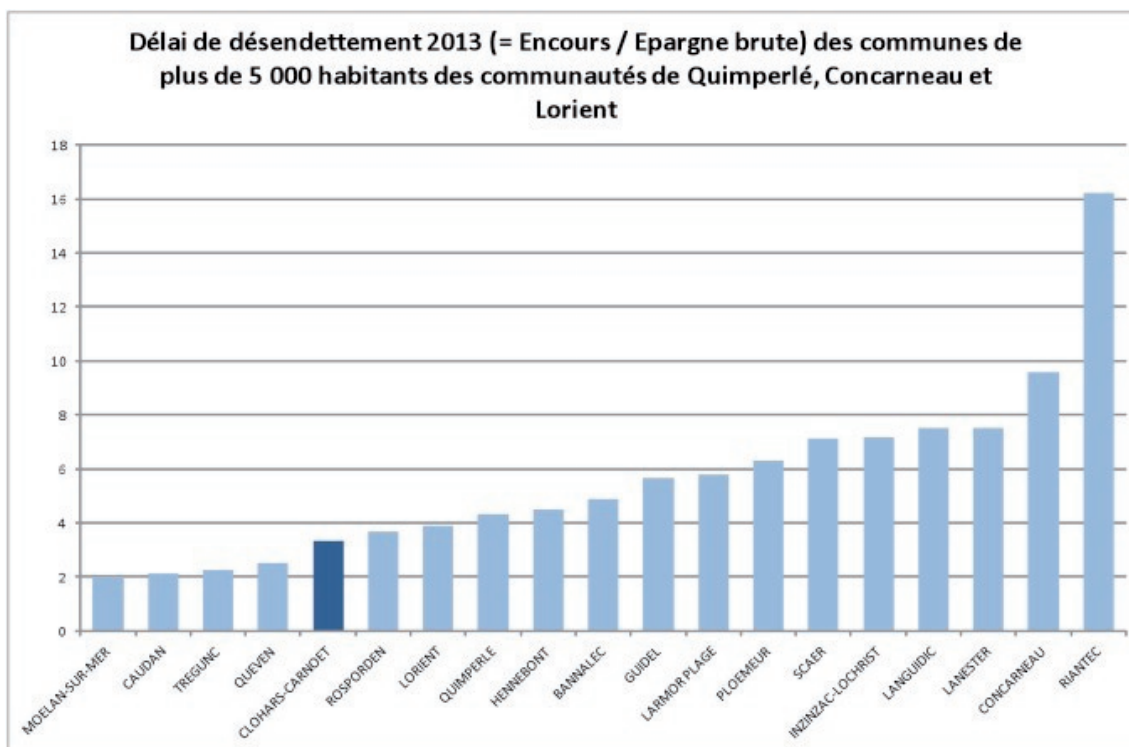
L'encours de la dette de 4 035K€ a diminué et se trouve au même niveau qu'en 2002 malgré une période soutenue d'investissements (deuxième graphique : volumes d'emprunts soucrits sur les 2 derniers mandats) et sans intégrer les éléments d'inflation.

Le délai de désendettement affiche un indice de 3,8 années (3,3 en 2013).

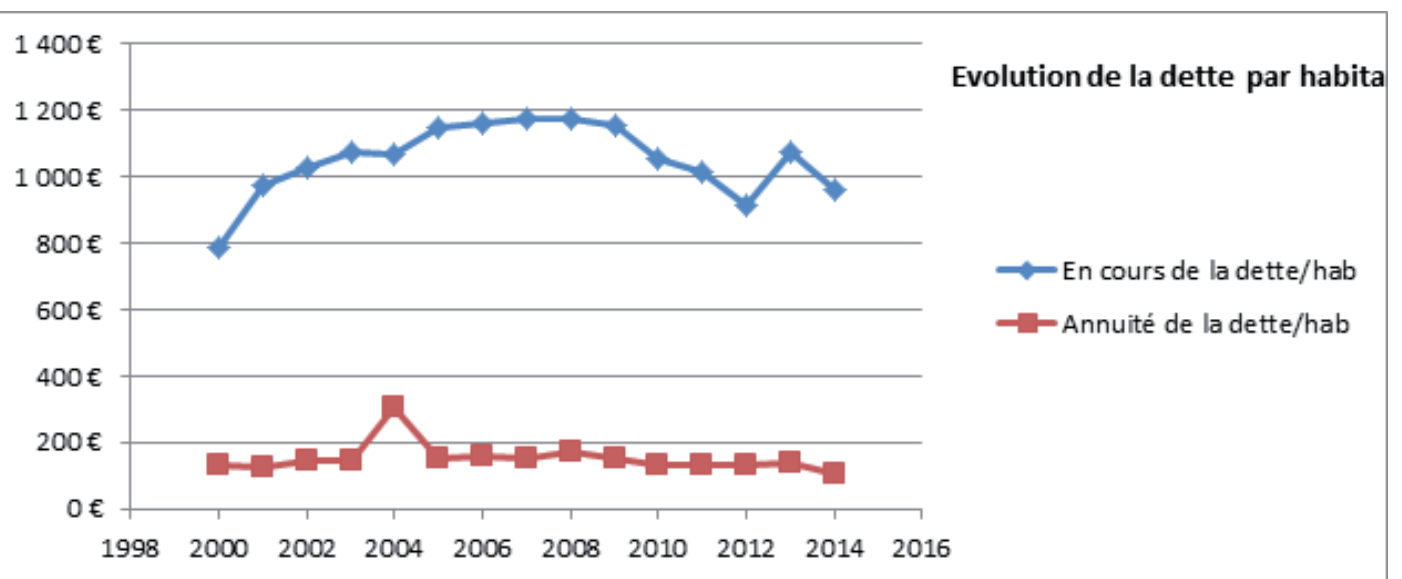
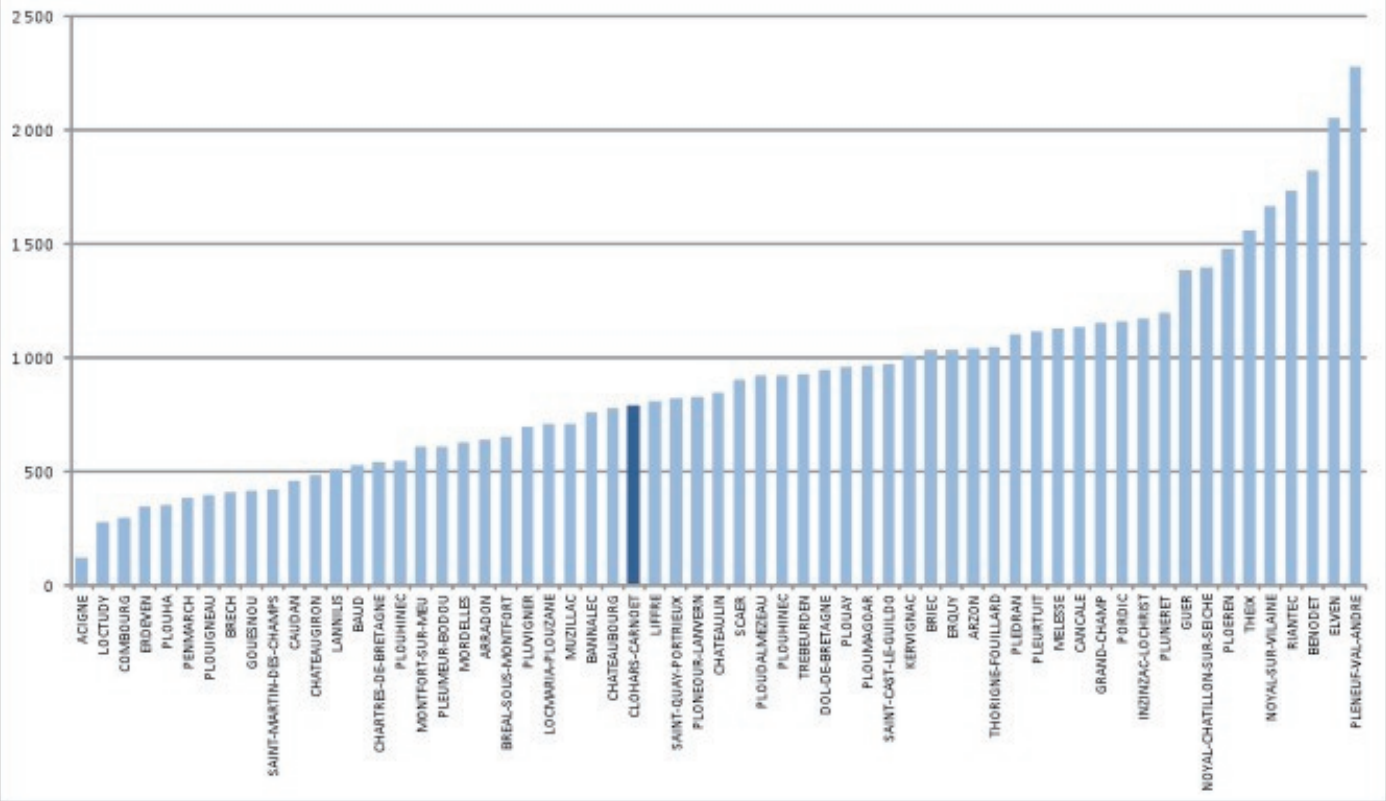


Rappel
 0/7 ans : ●
 7/10 ans : ●
 + 10 ans : ●

Les taux de fiscalité pour Clohars-Carnoët sont dans la moyenne de ceux observés dans la strate et sur les communes voisines.



Encours de dette par habitant (population DGF) au 31/12/2013 des communes bretonnes de 5 000 à 7 500 habitants (population DGF)



Emprunts souscrits

Emprunts levés chaque année depuis 2001 en millier d'euros :

De 2001 à 2007

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Emprunts	1067	600	600	1050	800	544	500

De 2008 à 2013

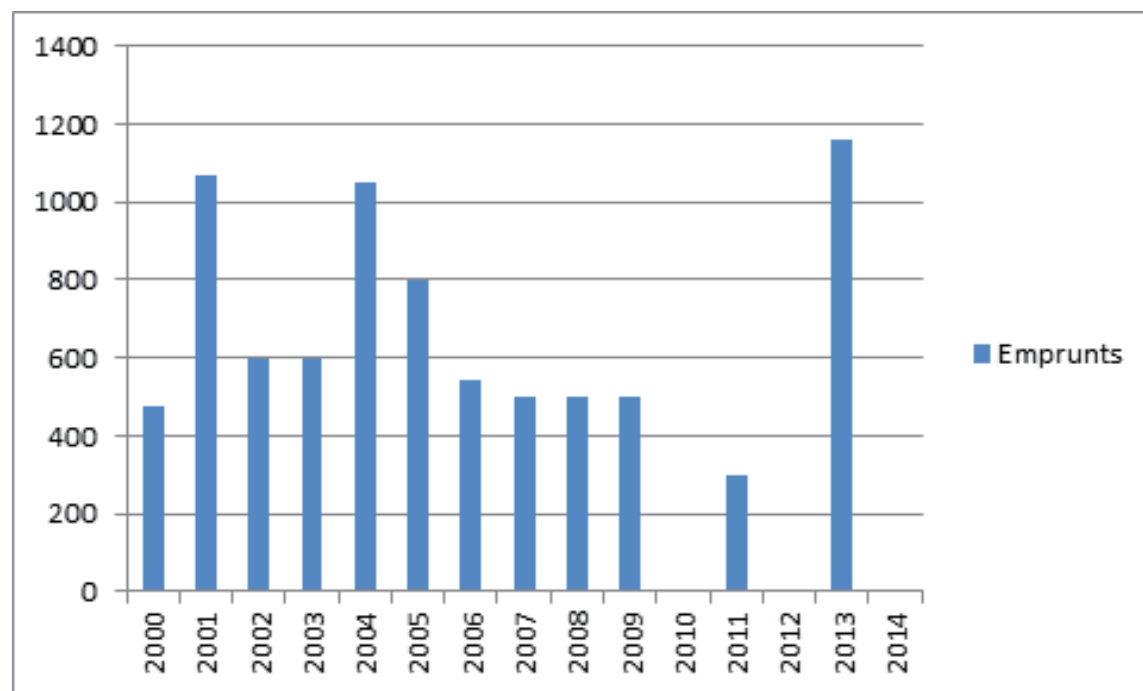
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Emprunts	500	500	0	300	0	1160

De 2014 à 2019

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Emprunts	0					

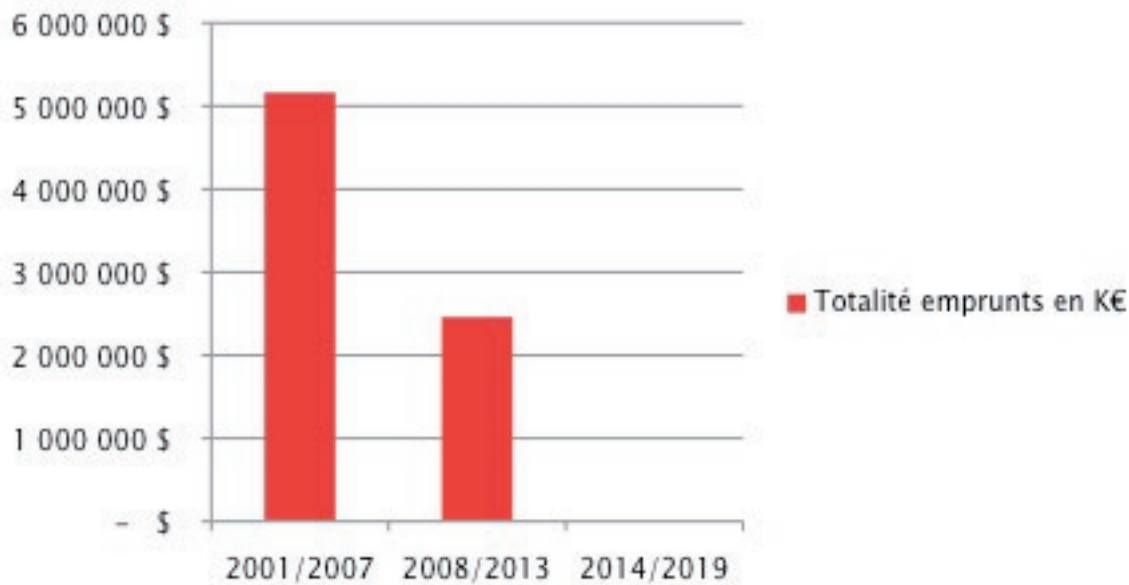
En 2014, aucun emprunt n'a été souscrit.

Emprunts souscrits par mandats :



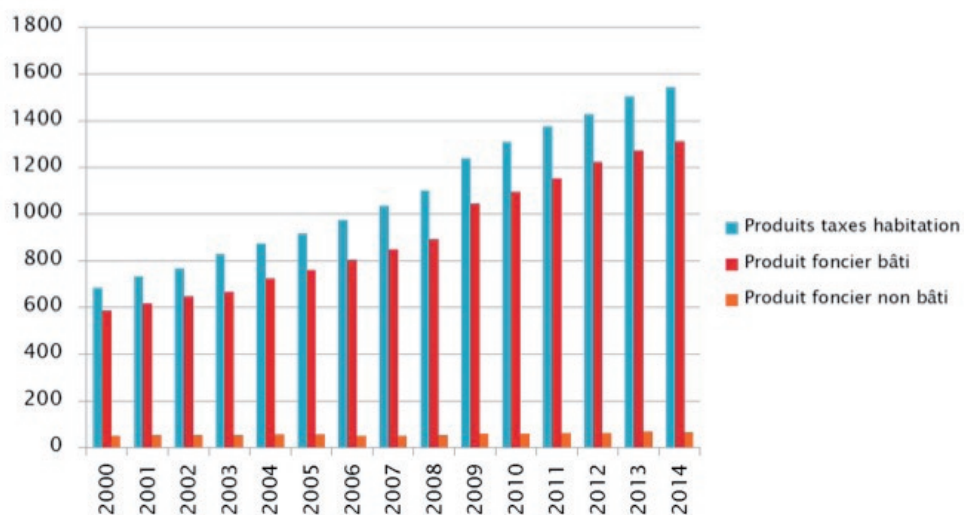
	2001/2007	2008/2013	2014/2019
Volume d'emprunts souscrits	5 161 000€	2 460 000€	0€
Moyenne annuelle des emprunts souscrits	734 K€	410 K€	0€

Totalité emprunts en K€



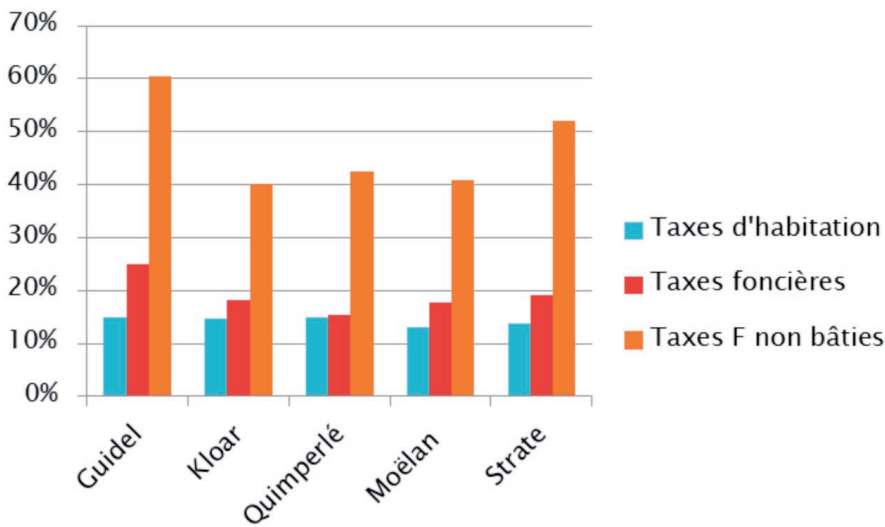
La fiscalité

Les produits de la fiscalité depuis 2001 évoluent favorablement et de manière régulière. Ils s'élèvent à 2 930 026 € en 2014.



La croissance des recettes fiscales est liée à 3 causes :

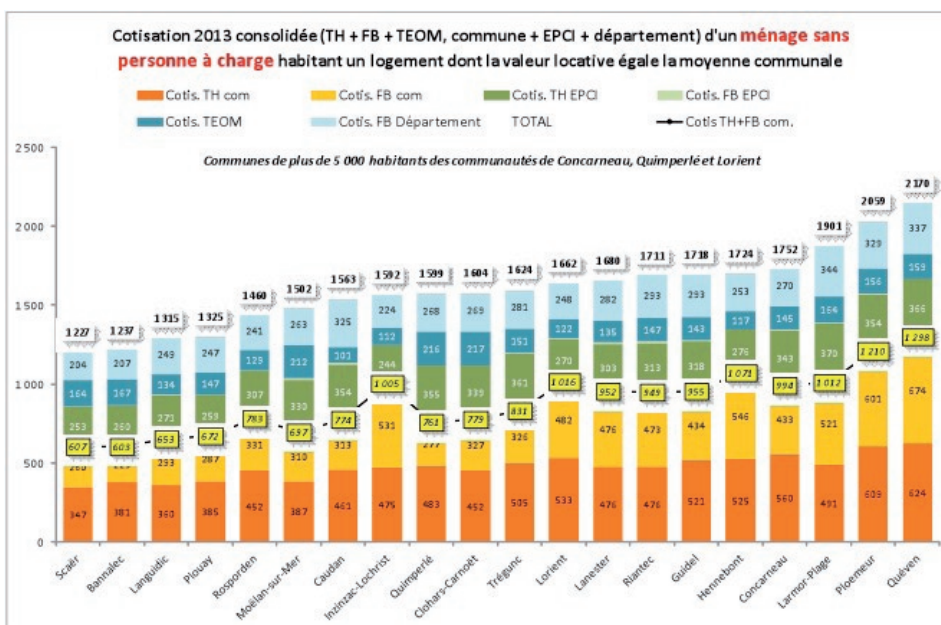
- La croissance physique des bases dont le rythme est régulier (plus de 800 logements en 14 ans, extension des maisons existantes, piscines...)
- La revalorisation annuelle des bases (inflation) indexée par l'Etat
- Les augmentations ponctuelles des taux de fiscalité

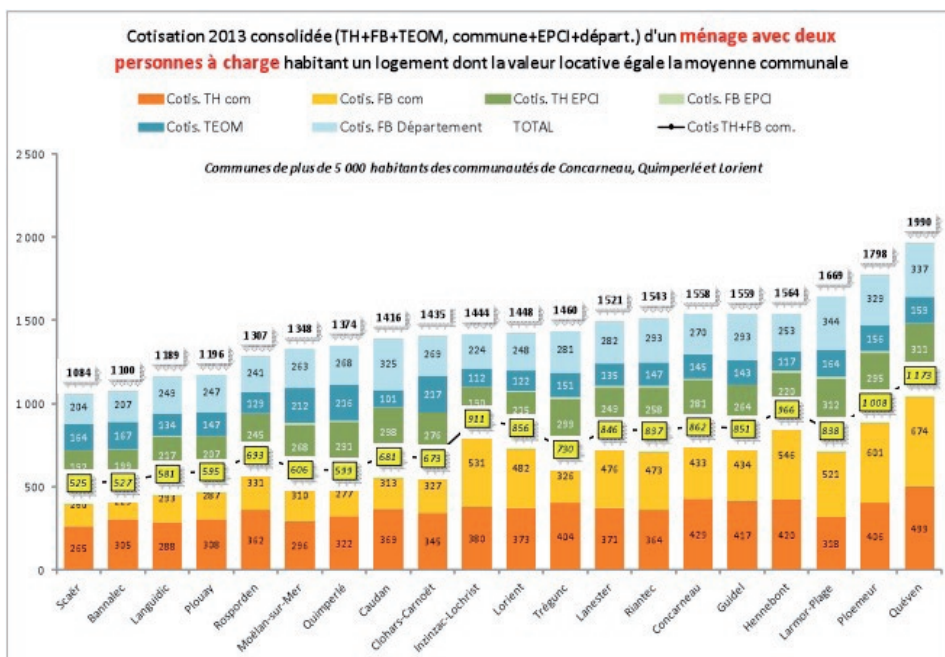


Les taux de fiscalité pour Clohars-Carnoët sont dans la moyenne de ceux observés dans la strate et sur les communes voisines.

Les taux :

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
TH	11,95%	12,12%	12,3%	12,48%	12,6%	12,72%	12,91%	13,1%	14,41%	14,55%	14,77%	14,77%	14,77%	14,77%
TF	14,73%	14,94%	15,16%	15,38%	15,53%	15,68%	15,91%	16,14%	17,76%	17,94%	18,21%	18,21%	18,21%	18,21%
TFNB	32,53%	33 %	33,48%	33,97%	34,3%	34,63%	34,15%	35,67%	39,24%	39,63%	40,23%	40,23%	40,23%	40,23%





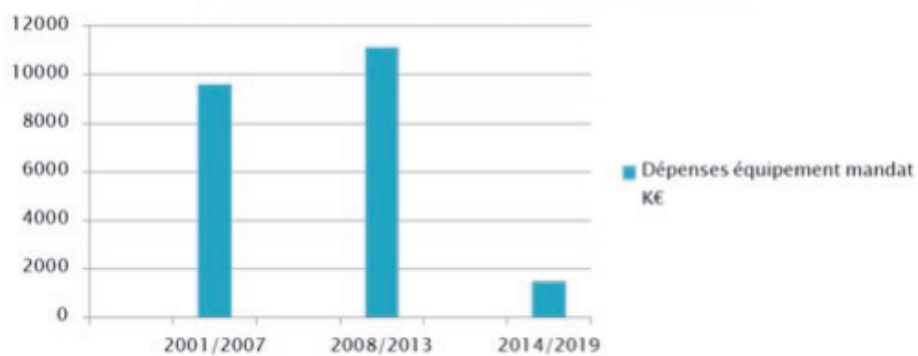
Les dépenses d'équipement

En millier d'euros :

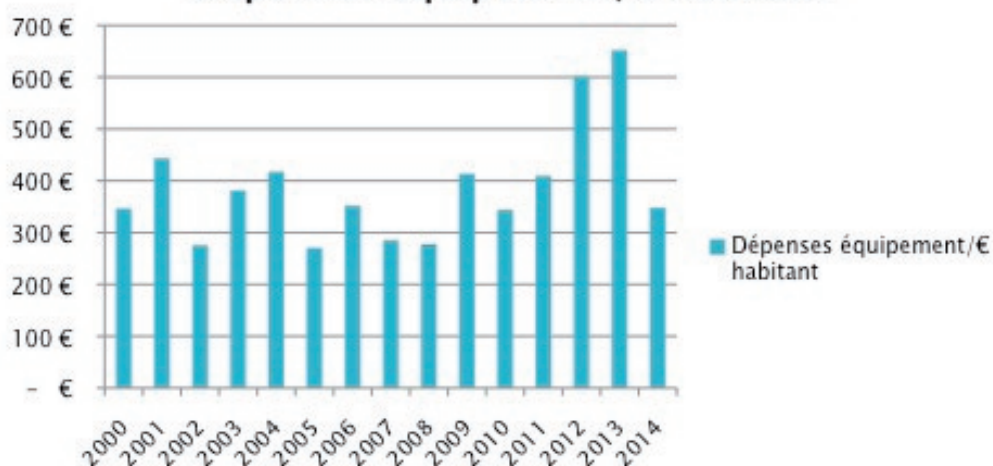


Comparaison par mandats	2001/2007	2008/2013	2014/2019
Dépenses équipement mandat K€	9 593	11 125	1 465
moyenne de dépenses annuelles K€	1 370	1 854	1 465

Dépenses équipement mandat K€



Dépenses équipement/€ habitant



De 2001 à 2007

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Dépenses équipement K€	1757	1088	1508	1652	1070	1393	1125

De 2008 à 2013

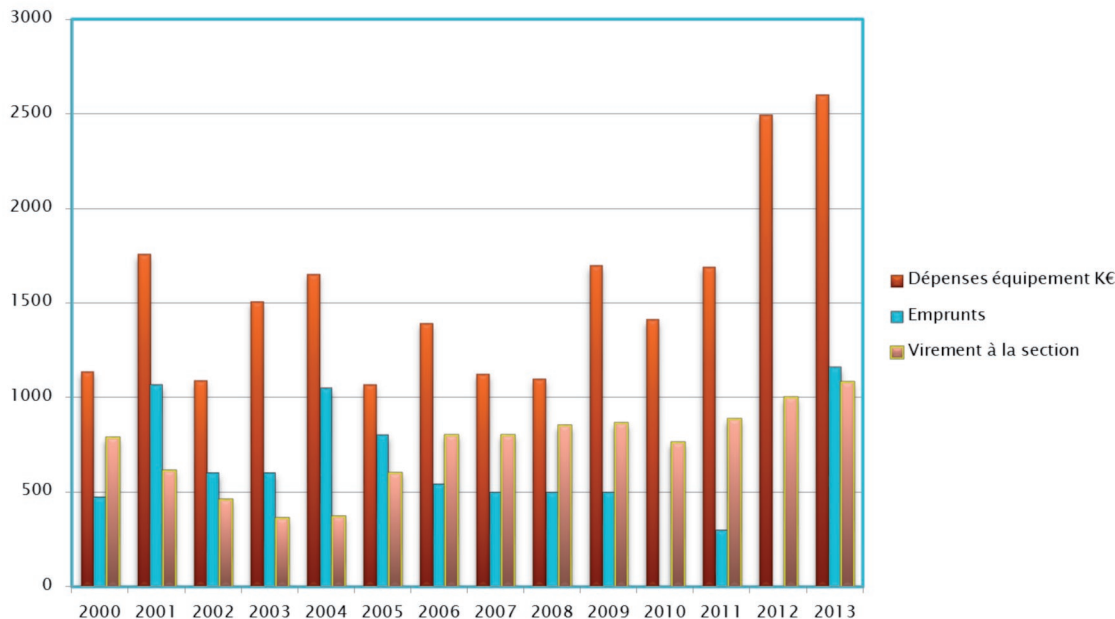
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dépenses équipement K€	1099	1698	1412	1691	2495	2730

De 2014 à 2019

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses équipement K€	1464					

A compter de 2008, 3 tendances :

- Hausse des dépenses d'équipements
- Pas de recours systématique à l'emprunt
- Augmentation de l'autofinancement par le bais du virement à la section d'investissement



III - LES ORIENTATIONS 2015

1. Hypothèses sur les recettes de fonctionnement

- Nouvelle baisse de la dotation globale de fonctionnement de 109K€
- Disparition du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal : -17K€

MAIS

- Recettes fiscales dynamiques : +0,9% de revalorisation et 2,5% d'évolution physique
- Stabilité des produits de service

2. Hypothèses sur les dépenses de fonctionnement

- Pas d'augmentation nouvelle liée à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires puisque 2014 est une année pleine
- Stabilité du personnel en poste et évolution du GVT prévisionnel limité à 1,5%
- Pas de dépenses nouvelles prévues en 2015
- Déploiement des politiques nouvelles à moyens constants

3. Hypothèses sur les dépenses d'équipement

Globalement, le budget 2015 devrait connaître une stabilité. Ses recettes seront sensiblement identiques du fait de la dynamique fiscale en place et devraient compenser, pour partie, les pertes de la DGF. Les dépenses de fonctionnement devraient se situer à un niveau proche de celle de 2014 (pas d'augmentation globale).

Par ailleurs, la capacité d'autofinancement continue d'être favorable et contribuera avec la dotation aux amortissements en hausse, à permettre un financement conséquent de nos dépenses d'équipement. Ces différents éléments permettent d'envisager des dépenses d'équipement à même hauteur que celles de 2014. A noter toutefois que celles-ci s'inscriront déjà en baisse au regard des années précédentes (2014 : 1 464K€ ; 2013 : 2 601K€ ; 2012 : 2 484K€).

4. Les axes d'action 2015 de la commune

Une ville pour bien vivre ensemble :

Education jeunesse : nouveau Plan Éducatif Local, création d'une classe bilingue, équipements en vidéos-projecteurs dans les écoles.

Solidarités : aides pour les inscriptions aux activités de loisirs pour les enfants (pass loisirs), mise en place de bourses aux projets. Aménagement d'une classe pour l'accès PMR.

Sécurité : aménagements de limitation de vitesse rue St Jacques et rue du Port.

Une ville ouverte et vivante :

Sports : lancement de l'étude pour l'extension du gymnase, ouverture de la base surf au Kerou, aménagements des espaces dédiés à la pétanque, au tir à l'arc, au skate parc.

Vie associative : maintien des aides aux associations. Réfection de la toiture de la maison des associations.

Culture : expositions « Hospitalité » en lien avec la biodiversité, poursuite des actions de spectacles vivants (programmation, sorties de bain, apéros opéra..). Acquisition d'un terrain en vue de la construction d'un espace musique, danse et ludothèque.

Citoyenneté : accueil des Navetos dans le cadre du jumelage.

Une ville tournée vers l'avenir :

Habitat : lancement du projet de quartier « Les hauts du Sénéchal ». Lancement du lotissement de Kernevenas.

Economie, filière pêche : rénovation des espaces de vente professionnels (Doëlan et bourg).

Développement durable, environnement : gestion différenciée des espaces verts, isolation des combles de l'école du bourg, protection dunaire, étude d'extension du réseau d'assainissement Doëlan Rive droite.

Aménagement des espaces urbains : étude de réaménagement du centre bourg. Aménagements place de l'église. Réalisation d'une piste cyclable reliant le Pouldu et le bourg. Mise en œuvre d'un cheminement piéton Lanmeur/le bourg.

5. Estimation des dépenses et des recettes d'investissement 2015

- Dépenses prévisionnelles d'investissement 2015

Etudes et logiciels	20 000 €
Matériel	200 000 €
Bâtiments	270 000 €
Travaux de voirie	630 000 €
Acquisition de Terrains	240 000 €
Fonds de concours	125 000 €
Participation ZAC	165 000 €
TOTAL	1 650 000 €

- Recettes prévisionnelles d'investissement 2015

Subventions	280 000 €
FCTVA	110 000 €
Affectation de résultat	710 000 €
Dotations aux amortissements	450 000 €
Taxe locale sur les équipements	100 000 €
TOTAL	1 650 000 €

Sources :

^{1,3} « Note orange » du sénateur François Marc, janvier 2015.

² Bulletin d'Information Statistique de la DGCL n°82. Août 2011.

⁴ Indice des prix des dépenses communales n°10. Novembre 2014. Réalisé par la Direction de la Banque Postale en partenariat avec l'AMF.